

Invitation e-mail - - Introduction session to the seminar *Building Smarter Budgets with Design: Fiscal and social impact of smart growth* – March 12, 2014
Courriel d'invitation -- Séance de présentation de deux heures du séminaire Bâtir des budgets plus intelligents avec le design : impacts financiers et sociaux des principes de croissance intelligente

From: Shelley Morton [mailto:shelley.morton@moncton.ca]

Sent: February-19-14 9:57 AM

Subject: Invitation - Building Smarter Budgets with Design: Fiscal and social impact of smart growth - Invitation - Séance de présentation de deux heures du séminaire Bâtir des budgets plus intelligents avec le design : impacts financiers et sociaux des principes

(Le texte français suit l'anglais)

*A two-hour introduction session to the seminar **Building Smarter Budgets with Design: Fiscal and social impact of smart growth principles** – presented by Daniel Savard, Senior Planner, Department of Environment & Local Government.*

You and your municipal staff are invited to attend the above mentioned introduction session on Wednesday, March 12 @ 1:30 p.m. in Council Chambers, The City of Moncton, 655 Main Street. This session is free of charge.

Below you will find a general overview of the presentation.

To register please contact Shelley Morton either by e-mail shelley.morton@moncton.ca; or call 506-856-4341 – **no later than March 06, 2014.**

Instructor and general information

Daniel Savard, Senior Planner, with the New Brunswick Department of Environment & Local Government will introduce the two-day seminar *Building Smarter Budgets with Design: Fiscal and social impact of smart growth principles* - a leading edge approach to help municipalities develop their communities and save on cost for the provision of municipal infrastructure and services, and at the same time, generate a substantial increase in tax revenues. During that seminar the participants will understand how they can **reduce to at least 38% the cost of municipal infrastructure, reduce the cost of providing the fire, police and ambulance services by at least 10% per year, and still increase by at least 10 times the sales and tax revenues** for a project that use smart growth principles, compared to a conventional approach to subdivision building in a municipality. In addition, the use of design to build better budgets with smart growth principles can also allow a municipality, a developer and the community to meet successfully for all parties the environmental and social requirements, including protection of wetlands and floodplains, offering affordable housing, and respond appropriately to obesity, and crime and vandalism issues. This tool is promoted by Smart Growth America as a way to have a significant fiscal impact on municipal budgets

while at the same time meeting sustainable principles for building subdivisions. (For more information Link: <http://www.smartgrowthamerica.org/building-better-budgets>)

Séance de présentation de deux heures du séminaire Bâtir des budgets plus intelligents avec le design : impacts financiers et sociaux des principes de croissance intelligente – présentée par Daniel Savard, urbaniste principal avec le Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux

Vous, et vos employés municipaux, êtes invités à assister à la séance d'information ci-dessus mentionnée, le mercredi 12 mars @ 13h30, salle du Conseil, Ville de Moncton, 655, rue Main. Cette séance est gratuite.

Ci-dessous vous trouverez une description générale de la présentation.

Pour vous inscrire, svp contacter Shelley Morton soit par courriel shelley.morton@moncton.ca; ou en composant le 506-856-4341 – **au plus tard le 06 mars 2014.**

La présentation sera faite en anglais, mais la documentation sera disponible en français.

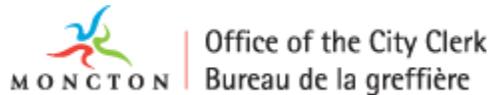
Instructeur et information générale

Daniel Savard, urbaniste principal avec le Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, nous parlera du séminaire de deux jours intitulé *Bâtir des budgets plus intelligents avec le design : impacts financiers et sociaux des principes de croissance intelligente* – une approche avant-gardiste qui vise à aider les municipalités à développer leurs communautés et économiser sur les coûts de mise en œuvre de l'infrastructure municipale et des services, et aussi de permettre à ces mêmes municipalités de générer des revenus de taxation plus importants. Durant ce séminaire, les participants comprendront comment il est possible de **réduire d'au moins 38% les coûts de l'infrastructure municipale, de diminuer d'au moins 10% les coûts d'opération des services d'incendie, de police et d'ambulance, tout en augmentant d'au moins 10 fois plus les revenus de ventes et de taxation** d'un projet de développement utilisant des principes de croissance intelligente, en comparaison à une approche conventionnelle de construction de lotissements dans une municipalité. De plus, l'utilisation du design de lotissement avec principes de croissance intelligente en vue de bâtir de meilleurs budgets permet à une municipalité, un développeur et une collectivité de rencontrer avec succès toutes les attentes environnementales et sociales, incluant la protection des terres humides et inondables, l'offre de logement abordable et la réponse appropriée avec le design concernant l'obésité, le crime et le vandalisme. À noter que cet outil est promu par 'Smart Growth America' comme étant un moyen efficace d'avoir un impact fiscal positif et significatif sur les budgets des municipalités, tout en rencontrant les principes de durabilité à travers la construction de lotissements. (Voir le lien suivant <http://www.smartgrowthamerica.org/building-better-budgets>)

Shelley M. Morton

Assistant City Clerk/ Council Recorder
Greffière municipale adjointe/ Rapporteuse du conseil

Direct | 506.856.4341
shelley.morton@moncton.ca



655 rue Main Street
Moncton, NB E1C 1E8
Fax / Téléc. | 506.389.5904
www.moncton.ca

 **Before printing, please think about the environment**
Respectez l'environnement, réfléchissez avant d'imprimer

Any correspondence with employees, agents, or elected officials of the City of Moncton may be subject to disclosure under the provisions of the Right to Information and Protection of Privacy Act, S.N.B. 2009, c. R-10.6.

Toute correspondance entre ou avec les employés ou les élus de la Ville de Moncton pourrait être divulguée conformément aux dispositions de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée, L.N.-B. 2009, ch. R-10.6.